

CANADA

Débats de la Chambre des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

Vendredi 28 mai 1943.

La séance est ouverte à trois heures.

COMITÉ DE L'AGRICULTURE

M. T. F. DONNELLY (Wood-Mountain) propose l'adoption du premier rapport du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présenté à la Chambre le mercredi 26 mai.

(La motion est adoptée.)

CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL EN TEMPS DE GUERRE

DÉPÔT DE LA DÉCISION CONCERNANT LES EMPLOYÉS DE TRAMWAYS DE MONTRÉAL

L'hon. HUMPHREY MITCHELL (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, j'ai promis hier à l'honorable représentant de Vancouver-Est (M. MacInnis) que je déposerais une copie de la décision du Conseil national du travail en temps de guerre dans l'affaire des employés de tramways de Montréal. Je dépose ces documents.

CONDITIONS OUVRIÈRES

ENTENTE AVEC LES UNITED STEEL WORKERS OF AMERICA—CRISE DANS L'INDUSTRIE DE L'ACIER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. GORDON GRAYDON (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. On a déposé sur le bureau des membres du Parlement, ce matin, une publication des United Steel Workers of America intitulée "Crise dans l'industrie de l'acier." On y trouve de graves allégations contre le Gouvernement au sujet du règlement de la grève du mois de janvier de cette année. Au nombre de ces allégations étonnantes, voici celle que je lis à la page 3 de cette publication. Je cite:

Il y eut, à la vérité, un accord solennellement accepté par les deux parties. Les chefs ouvriers de l'industrie de l'acier avaient promis d'en recommander les termes et d'insister sur la reprise du travail immédiatement. Le Gouver-

nement s'était engagé à donner suite aux termes de l'accord. Les ouvriers de l'acier ont tenu leur promesse; le Gouvernement n'a pas tenu la sienne.

Vu la déclaration faite dans cette publication et les commentaires faits un peu partout par les journaux, je voudrais demander au premier ministre (M. Mackenzie King) de faire une déclaration à la Chambre et de commenter les allégations faites par les ouvriers de l'acier.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Je me rappelle, monsieur l'Orateur, que le ministre du Travail (M. Mitchell) a demandé hier que certaines questions inscrites au *Feuilleton* au nom de l'honorable député de York-Sud (M. Noseworthy) fussent transformées en ordres de dépôt de documents. Il me semble que ces documents, au lieu d'être déposés de la manière habituelle, —ce qui ne les met pas immédiatement à la disposition des honorables députés, pourraient être consignés au hansard. Ce serait une réponse aux questions de l'honorable député. Je crois que les réponses aux questions de l'honorable député de York-Sud disposeront de façon assez concluante des assertions contenues dans la brochure mentionnée par mon honorable ami. Autrement dit, cette manière de procéder aurait pour effet de faire connaître l'attitude du Gouvernement. Autant que je sache, le Gouvernement a honoré tous les engagements qu'il a pris à l'époque où il était en relations avec les ouvriers des aciéries.

M. GRAYDON: J'ai une autre question à poser. Je ne sais pas ce que renferment les documents qui, je crois, ont été déposés par le ministre du Travail, et je ne suis pas sûr non plus qu'ils portent sur les questions traitées dans la brochure "Crise dans l'industrie de l'acier". Est-ce que les documents déposés constituent la réponse complète du Gouvernement aux questions soulevées dans cette brochure?

Le très hon. MACKENZIE KING: N'ayant pas lu la brochure, je ne saurais dire si la réponse est complète. J'aimerais que la Chambre consente à faire imprimer les documents déposés dans les *Procès-Verbaux*. Je